

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone 1 PLateau 8511

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-
tration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Deuxième année — No 28

Le numéro: 5 sous

Montréal, jeudi 11 avril 1935

Les beautés du parlementarisme

Le règlement de tout parlement qui se respecte empêche un député de dire qu'il n'accepte pas la parole d'un « honorable » collègue. Même quand il y a de multiples preuves que celui-ci ne dit pas la vérité, il faut accepter ses affirmations comme parole d'évangile. Vouloir se soustraire à cette obligation, ce serait s'exposer à être d'abord cité par son nom propre (suprême honte!) et être ensuite, dans le cas de persistance, expulsé de la Chambre. Mais cet obligatoire respect de la courtoisie parlementaire n'empêche pas des échanges d'aménités comme celui-ci, que nous relevons au passage dans le compte-rendu officiel des débats de la Chambre des Communes, séance du mercredi 3 avril:

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata). — Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre des Postes (M. Sauvé) a déclaré le 21 mars dernier que la liste des maîtres de poste permanents et temporaires, nommés du 7 août 1930 au 28 février 1935, ne pourrait être prête avant le 30 mars, même en faisant travailler les employés le soir. Aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quand il pense pouvoir produire cet important document?

L'honorable M. SAUVÉ (ministre des Postes). — Aussitôt que possible.

M. POULIOT. — L'honorable ministre ne peut pas ne répondre parce qu'il dort tout le temps; j'espère que je finirai par le réveiller.

L'honorable M. SAUVÉ. — Je ne tiens pas à être insulté par l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot).

M. POULIOT. — Si je l'insulte en disant qu'il dort continuellement, il serait mieux de se réveiller.

L'honorable M. SAUVÉ. — L'honorable député ne sait pas ce qu'il dit.

M. Pouliot ne veut évidemment pas dire que M. Sauvé est toujours ivre (ce qui d'ailleurs serait faux), mais seulement que le ministre des Postes a l'oreille dure. Et M. Sauvé lui-même, en déclarant que M. Pouliot « ne sait pas ce qu'il dit », n'entend pas que le député de Témiscouata est privé de sa raison raisonnable, mais seulement qu'il ne parle pas d'une façon raisonnable. Mais parce que leurs injures réciproques ne sont pas formellement prosrites par le règlement, ils peuvent continuer longtemps à se les jeter à la tête. En fait, ils les avaient déjà échangées la veille ou l'avant-veille. Pourvu qu'ils continuent à se traiter l'un l'autre d'« honorables », la dignité de la Chambre sera satisfaite.

Le parlementarisme est vraiment une chose admirable.

Olivar ASSELIN

La C.C.F. et le droit du plus faible

La C. C. F. a peu de vogue dans les provinces de l'Est, et M. Woodsworth devra tenir bien des réunions comme celle de dimanche passé au marché Saint-Jacques, avant de compter en notre province autant de partisans que M. Arthur Sauvé. D'abord, M. Woodsworth vient de loin: il vient de Winnipeg, où l'on considère sérieusement Port-Churchill comme un port de mer et Scott comme un martyr. La C. C. F. se recrute en majeure partie dans l'Ouest; or M. Bennett nous a rendu peu sympathiques les cow-boys de la Saskatchewan. Enfin les doctrines de M. Woodsworth, si l'on peut ainsi nommer cette macédoine de projets plus ou moins praticables, ont trop d'analogie avec le marxisme et autres marchandises suspectes.

« On s'est fié aux vieux partis trop longtemps, proclame M. Woodsworth, et un troisième parti est devenu grandement nécessaire. » Il est exact que depuis l'avènement de M. Bennett l'étoile du parti conservateur a rapidement décliné. De leur côté, M. King et ses lieutenants paraissent venir d'un autre monde, celui de la prospérité. On voit maintenant qu'ils appartiennent à l'école des politiciens satisfaits dont les fautes ont précipité le marasme économique. La perspective de remettre au pouvoir le parti libéral ne transporte personne d'espoir ni d'aise; seuls les survivants de 1896 gardent intacte leur confiance en M. King et ses lieutenants. Au fait, hormis M. Lapointe, quels sont

1 Aventurier dont la mort servit de prétexte à la pendaison de Riel.

les lieutenants de M. King en notre province?

La classe moyenne, la plus nombreuse mais malheureusement la moins active, se détourne des « vieux » partis. Lors de la prochaine élection fédérale, les candidats auront-ils le front d'entretenir encore une fois du libre-échange et du protectionnisme les électeurs intelligents? A une époque de nationalisme économique intense, alors que tous s'aperçoivent que l'opportunisme domine la politique douanière, il serait ridicule de s'attarder aux vaines palabres du temps jadis. Mais si un troisième parti est devenu grandement nécessaire, comme l'affirme M. Woodsworth, ce n'est assurément pas la C. C. F. Au reste, les partis traditionnels empruntent tour à tour ses « réformes » à la C. C. F.; de sorte que pour continuer d'exister, celle-ci devra bientôt verser dans le communisme intégral... ou se convertir au libéralisme.

Dès avant 1914, des observateurs impartiaux ont déploré hautement la funeste tendance des démocrates à ruiner l'Etat au profit des syndicats d'électeurs habiles à exploiter la faiblesse des politiciens et celle des financiers, bailleurs de fonds de tous les partis. Les gouvernements, paraît-il, s'efforcent d'empêcher les abus des gros « capitalistes ». Mais qui osera mettre à la raison ces autres exploités publics, les pleurnicheurs de la politique, tels, chez nous, les « farmers » de l'Ouest et certaines catégories d'ouvriers, moins importants cependant qu'on ne croit?

Un grand romancier français s'écriait, avant la Guerre:

Les malades, les malchanceux, qu'on les aide, c'est tout simple. Mais de là à les exalter comme on fait aujourd'hui, il y a loin. Naguère on alléguait le droit odieux du plus fort. Ma parole, je ne sais si le droit du plus faible n'est pas plus odieux encore: il énerve la pensée d'aujourd'hui, il tyrannise et exploite les forts. On dirait que ce soit devenu un mérite d'être malade, pauvre, inintelligent, vaincu, et un vice d'être fort, bien portant, heureux dans la bataille, aristocrate de sang et d'esprit. Et le plus ridicule, c'est que les forts sont les premiers à le croire.

Que dirait aujourd'hui Romain Rolland qui jadis écrivait ces choses?

Dollard DANSEREAU
LA SUITE À LA 2E PAGE

Les effets de la répudiation

La compagnie de Beauharnois et la MacLaren Quebec Power Company ont avisé la Canadian General Electric Company et la Canadian Westinghouse Electric Company, toutes deux d'Ontario, que si la Commission ontarienne d'hydroélectricité répudie les traités de fourniture de courant qu'elle a avec elles, elles seront réduites à la banqueroute et incapables de payer \$4,000,000 de matériel commandé à ces deux sociétés.

Il paraît qu'une importante compagnie québécoise d'électricité a passé lundi une forte commande de matériel à une usine d'Ontario, mais à la condition expresse que ce matériel ne soit pas fabriqué dans cette province. La même société québécoise a décidé en même temps de ne plus commander de matériel en Ontario.

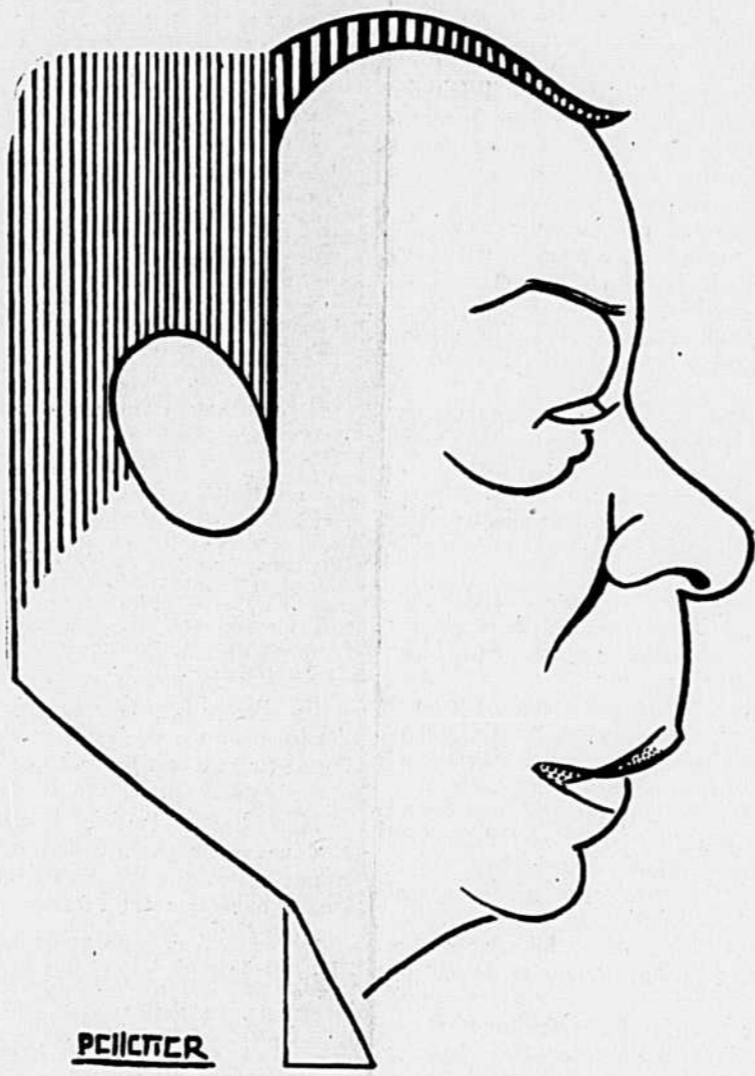
M. Hepburn déclare que le crédit de sa province ne sera pas affecté par la répudiation envisagée. Comme l'Ontario aura pour cette année seulement un déficit de \$30,000,000, M. Hepburn a sondé récemment les banques en vue d'un emprunt de \$20,000,000. On saura bientôt à quel prix les banques seront disposées à lui avancer cette somme, qu'il aurait pu emprunter il y a quelque temps à moins de 3%.

La Confédération elle-même devra souffrir, semble-t-il, de la menace formulée par le premier-ministre d'Ontario. Le réseau ferré de l'Etat, voulant profiter de l'aisance du marché monétaire, avait annoncé pour le 1er juin le remboursement anticipé de \$35,000,000 d'obligations 4 1/2% échéant normalement en 1968. A la suite de la décision de M. Hepburn, les négociations pour la souscription d'un emprunt de remboursement à 3% ont dû être abandonnées.

L'Association des courtiers en valeurs attire l'attention des journaux et du public sur tous ces faits et elle a raison: quel est en effet, au Canada, le corps public dont le crédit ne doit pas être atteint par l'acte du gouvernement ontarien? Mais c'est bien la preuve de l'égoïsme qui règne dans toutes les classes de la population canadienne à l'heure actuelle, que le gouvernement fédéral ait pu autoriser la répudiation des dettes agricoles et qu'un journal pseudo-catholique se soit fait l'apologiste de cette politique, sans qu'aucune collectivité ait protesté. Le petit égaré qui a prêté à son voisin est-il moins digne d'intérêt que celui qui a prêté à une compagnie d'électricité?

Olivar ASSELIN

LES CHEFS D'ORCHESTRE



PELICIER

M. Wilfrid Pelletier

de la Metropolitan Opera House (New-York), qui dirigera ce soir, à l'Auditorium du Plateau, le 5e concert de l'Association des concerts symphoniques de Montréal.

GUERRE ET PAIX

III

Les deux premières méthodes que M. Bourassa a proposées pour éviter que le Canada prenne part à de nouvelles guerres sont d'abord la proclamation d'une politique de paix; ensuite, la coopération avec la Grande-Bretagne, « durant bonne conduite ». Il nous reste, s'il faut l'en croire, deux autres moyens « convergents » de conserver la neutralité: l'entente avec les Etats-Unis et avec la S.D.N.

Pour M. Bourassa, il n'est pas un seul grand problème canadien, même d'ordre intérieur, que nous puissions régler sans tenir compte de la politique américaine. « Nous devrions rechercher, dit-il, une coopération amicale avec les Américains et autant que possible une coopération simultanée avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. » Il a ajouté qu'il serait sage de « déclarer au gouvernement anglais que si l'Angleterre prend part à la guerre et que les Etats-Unis choisissent la paix, nous opterons nous aussi pour la paix ». Malheureusement, il n'a pas dit quelle devrait être notre attitude si nos voisins jugeaient bon d'entrer en guerre.

Au sujet de la doctrine Monroe, le député de Labelle a prétendu qu'elle était plutôt d'origine anglaise et qu'il faut en faire honneur au génie d'un des grands hommes d'Etat d'Angleterre: « Quoiconque connaît les rudiments de l'histoire sait que c'est George Canning qui a préparé la soi-disant doctrine Monroe. » Malgré qu'il nous plaise médiocrement de paraître ignorant, nous devons avouer que nous voyons plutôt dans les relations anglo-américaines du XIXe siècle un long coucage de l'Angleterre, consenti d'ailleurs en partie, parce que nos maîtres ne voulaient causer aux Américains aucune peine, même légère. C'est ainsi que l'affaire du canal de Panama, entre autres, ne nous apparaît pas comme une grande victoire de la diplomatie anglaise. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que les Américains auraient pu vraiment, au début du siècle dernier, empêcher une grande puissance de conquérir certaines parties des deux Amériques.

A l'objection que notre désarmement nous exposerait au danger de l'absorption par les Etats-Unis, M. Bourassa a répondu que notre véritable sauvegarde est le bon sens de nos voisins, qui ont assez de résoudre leurs problèmes sans y ajouter « nos querelles de race, de religion, de particularisme provincial, de dissentiment entre l'Est et l'Ouest, et autres ». Personnellement, nous ne pensons pas que les Etats-Unis veuillent jamais annexer tout le Canada; mais il pourrait fort bien leur arriver d'en prendre quelques morceaux si, par exemple, nous ne voulions pas consentir à la canalisation du Saint-Laurent.

En terminant cette partie de son exposé, M. Bourassa a recommandé de nous en tenir sans honte à la doctrine Monroe, bien définie et élargie comme on l'entend en Angleterre. « Pourquoi, a-t-il ajouté, ne pas entrer dans l'Union panaméricaine? Nous nous y sentirions plus chez nous qu'à la Société des Nations. » N'oublions pas non plus, s'il faut l'en

croire, de fonder notre politique sur le fait inaltérable que le Canada est une nation américaine.

Nous avons dit précédemment que le député de Labelle ne montre plus grande confiance dans sa quatrième méthode: la collaboration avec la S.D.N. Il ne veut pas cependant que nous nous retrinions immédiatement de cette société; nous devons même y « appuyer toutes les mesures sincères et efficaces, d'où qu'elles viennent, qui tendent à assurer la paix ». Mais il nous conseille de nous méfier. Il aurait voulu que l'on confiât à la S.D.N. une tâche plus modeste, et d'abord le règlement des affaires d'Europe. La plus grande objection de M. Bourassa contre la S.D.N. nous semble, toutefois, bien être l'admission récente de la Russie dans cet organisme qui vise pourtant à l'universalité. Les arguments qu'il a apportés contre cette admission ne nous paraissent pas tous également bons, parce que trop dogmatiques. D'autre part, si les raisons strictement politiques qui ont amené les pays occidentaux à opposer la Russie à la politique révisionniste de l'Allemagne et de la Hongrie sont discutables, elles n'en ont pas moins, à première vue, justifiables. De toute façon, il était impossible de tenir indéfiniment au ban de l'Europe une nation aussi importante que la Russie. Il reste à la France et à l'Angleterre de décider jusqu'à quel point elles pourront s'engager dans la voie dangereuse de l'entente avec un pays qui a déjà renié sans vergogne les engagements les plus sacrés à un moment particulièrement périlleux pour ses alliés. Nul doute, cependant, que le premier traité de Brest-Litovsk ne constitue un précieux aide-mémoire.

Mais là où M. Bourassa nous semble commettre une formidable erreur, c'est quand il nous demande « d'insister sur la révision des traités absurdes et iniques auxquels nous avons apposé notre signature en 1919 et qui sont la source de la présente menace de guerre ». On a tout dit sur les traités de paix. Parmi tant de critiques, la plus juste, c'est encore qu'ils offrent des parties trop douces pour ce qu'ils ont de dur. Il est entendu que les traités ne sont pas éternels, mais il convient tout de même de les appliquer le plus longtemps possible. Or, depuis quinze ans, les Allemands, comme c'était d'ailleurs naturel, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour les détruire. Et c'est la honte de Briand, pris par le député de Labelle pour un grand homme, de s'être laissé bernier si longtemps par eux à cause de son ignorance, que le « poète-lauréat » Valéry a essayé d'excuser et de voiler en débâtant contre l'histoire.

La grande cause du malaise actuel, c'est précisément la dénonciation virtuelle du traité de Versailles qui avait tout au moins le mérite d'établir une certaine stabilité en Europe. Sa répudiation unilatérale, par les Allemands, remet en question l'existence même de certains pays. Le chaos actuel n'a donc rien de surprenant, puisque c'est la manifestation sensible du malaise de l'Europe à la recherche d'un nouvel état de choses. Y arrivera-t-on par

des moyens pacifiques? C'est toute la question.

Avant de terminer son discours, M. Bourassa a fait remarquer que le Saint-Siège demeure encore aujourd'hui la plus grande force morale du monde, et il s'est demandé si nous allons nous refuser à apprendre quelque chose de ce puissant foyer d'édification. Avouons, pour notre part, ne pas croire que le pape, même si on l'y invitait, aille jamais risquer de se compromettre à Genève: le sens politique des diplomates du Vatican est par trop avisé pour que le Saint-Siège se lance dans pareille aventure. D'autant que l'heure des invitations est passée.

Nous manquons de place pour analyser le reste du débat. Remettons donc à demain l'étude des autres discours qui, eux aussi, présentent de l'intérêt, mais d'une autre sorte.

Jules BAZIN

Les petites entreprises

Au cours d'une conférence prononcée récemment devant la Chambre de Commerce cadette sur « l'avenir économique des Canadiens-Français », M. Edouard Montpetit disait: « Dans le domaine de la production, l'étude de nos besoins m'a convaincu depuis longtemps que nous devons rester dans la moyenne et la petite industrie pour le moment. Nous avons un marché de trois millions de personnes qui s'habillent, s'alimentent et se logent. Il me semble que cela suffit. » On pourrait, en étendant cette affirmation à l'agriculture et au commerce, trouver plusieurs raisons qui militent en faveur des petites entreprises individuelles.

L'un des caractères principaux de la crise économique actuelle est sans contredit la mauvaise répartition de la richesse. Il y a encore quelques dizaines d'individus qui ont des fortunes considérables tandis que plusieurs milliers d'autres n'ont pas le sou. Le bien-être d'une nation dépend moins de sa richesse globale que de la répartition de cette même richesse. Quand celle-ci est détenue par un petit nombre de mains, la misère est grande, non seulement parce que plus de gens ont les mains vides, mais aussi parce que l'argent circule moins. Or les grandes entreprises favorisent la concentration excessive de la richesse. En théorie, la répartition devrait se faire au moyen des salaires et des dividendes; mais en pratique la direction effective des grandes compagnies appartient à quelques personnes qui souvent, sans hausser les salaires, retirent la plus grande partie des dividendes.

Au contraire, dans les petites entreprises, les profits sont nécessairement répartis entre les divers entrepreneurs et la richesse est distribuée entre un plus grand nombre de personnes, patrons et employés. Au surplus, les petites entreprises présentent l'avantage de répartir la richesse suivant les efforts et les mérites de chacun. Les grandes entreprises ne se maintiennent parfois qu'au moyen de savantes combinaisons financières, que leur permettent l'importance de leurs ressources et leur influence auprès des pouvoirs publics. Les petites entreprises, possédant des moyens plus modestes, ne prospèrent que par les qualités de leurs chefs et facilitent ainsi l'élimination des inaptes.

Les petites entreprises, par suite d'une concurrence plus âpre, se trouvent donc favorisées en même temps l'esprit d'initiative et l'amélioration de la qualité des produits. Chacun restant libre d'organiser son affaire comme il l'entend et de l'adapter à son milieu, il contribue à répandre dans la société l'activité intellectuelle. Ainsi se trouve remis en honneur la valeur personnelle de l'individu et corrigée la tendance excessive à la standardisation.

La multiplication des petites entreprises est aussi le meilleur moyen d'assurer, par voie d'héritage, la survivance d'entreprises proprement canadiennes-françaises. Le fils, en effet, progressivement initié aux affaires de son père, est tout désigné pour en prendre la direction au moment opportun. Les grandes entreprises au contraire, anonymes par nature, passent imperceptiblement entre des mains étrangères et, pour la même raison, suivent difficilement une politique nettement nationale. Enfin, les petites entreprises, par la répartition géographique et la spécialisation, constituent un sauvegarde des caractères ethniques d'une nation.

Un peuple comme le nôtre, issu de paysans, de bourgeois et d'artisans, trouverait facilement dans ses forces ataviques les dispositions nécessaires à la réalisation d'un semblable programme.

Jean-Claude MARTIN

Fêtes franco-écossaises

Vu le décès du ministre des Etats-Unis, M. Robbins, MM. Raymond Brugère et Francis Floud ne sauraient assister ce soir au dîner que devait donner en leur honneur l'Association franco-écossaise du Canada. Ce dîner aura probablement lieu le 25 avril.

DEMAIN

Un article de M. Asselin sur la déclaration récente de S. E. le cardinal Villeneuve.

Les prétentions allemandes

par André BOWMAN

Les promesses allemandes se réalisent rarement, mais par contre les prétentions germaniques demeurent et parfois même se réalisent. Il en a toujours été ainsi depuis l'érection du royaume de Prusse, aussi ne faut-il pas s'étonner de voir le gouvernement de Berlin continuer, entre deux protestations pacifiques, la politique séculaire de ses prédécesseurs. Elevés à l'école de la duplicité, les Germains ne sauraient être francs, surtout avec l'étranger. Depuis l'avènement du nazisme et du « mouvement de libération » — libération d'un joug inexistant, mais dont on parle tant et plus à Berlin et ailleurs — l'étranger est devenu l'ennemi, tout comme cela était la règle dans l'antiquité. Contre cet adversaire, tous les moyens sont bons. C'est ainsi que les dirigeants allemands n'ont cessé, depuis l'armistice, de pleurer misère tout en se livrant à des dépenses somptuaires folles, de réarmer en prétendant être entièrement dépourvus de toute défense effective, de « finasser » (le « finassier » de Stresemann signifie en français: rouler l'adversaire) tout en protestant, avec véhémence, de leur bonne foi.

Il n'y avait aucune raison pour que le « nouveau régime », celui des nazis, abandonnât un chemin si bien tracé et qui avait déjà apporté au Reich tant de résultats moraux et matériels. Aussi le gouvernement de Berlin n'a-t-il eu qu'à continuer la politique de ses prédécesseurs, en l'aggravant encore par des menaces et des manœuvres savantes, mais qui n'ont aucun titre à un prix de vertu.

Après la visite de sir John Simon et de M. Eden, les Allemands se sont mis à réfléchir sur le meilleur moyen de rouler une fois de plus leurs adversaires. A la suite des pourparlers entre le lord du Secau Privé et les dirigeants russes, les Allemands ont jugé bon de présenter des contre-propositions qu'ils savaient inacceptables, mais qui avaient l'avantage de ménager au Reich une ligne de retraite diplomatique. Il s'agit en effet de pouvoir faire trainer les pourparlers en longueur, de compliquer les questions, de les diviser, de permettre toutes les interprétations et de plonger la diplomatie dans un véritable chaos. L'idée n'est pas aussi mauvaise qu'elle peut d'abord le paraître. Elle a eu pour effet de diviser l'opinion, ce qui n'est pas négligeable au moment même où une vision claire des choses politiques européennes serait indispensable.

Les Allemands ont soumis au gouvernement britannique une série de propositions dont pas une ne vise à la stabilisation de la situation internationale, mais qui, toutes, finissent par rapporter un avantage quelconque au Reich. Que ce soit sur la question de garantie en Europe orientale ou dans le bassin danubien, on se trouve Gros Jean comme devant. Les Allemands ne promettent rien. Dans la question du désarmement, ou plutôt des armements, il en est de même: le Reich entend armer à sa guise et demande une armée bien supérieure à celle de n'importe quel autre pays, la France comprise. En matière d'aviation, le tour de passe-passe est déjà accompli: la flotte aérienne nazie — c'est Hitler lui-même qui l'avoue — est supérieure à celle de l'Angleterre. Il n'y a eu qu'à transformer l'aviation civile en aviation militaire, et tout a été dit. Les explications données par sir John Simon à la Chambre des Communes montrent bien qu'il n'y avait pas moyen de s'entendre avec les Allemands, malgré toute la bonne volonté des Anglais.

Et maintenant survient la gaffe monumentale. A la veille des entretiens de Stresa, l'Allemagne a demandé, sur le ton comminatoire qu'on lui connaît, la restitution de ses colonies. Il n'en fallait pas plus pour faire déborder la coupe. Renforcement de l'armée, de l'aviation, demande, ou plutôt exigence d'une flotte de guerre puissante, tout cela n'était pas de nature à rassurer l'Angleterre sur les intentions réelles des Allemands.

Les dernières prétentions formulées

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Cinquante ans après...!

(De HAVRE-ÉCLAIR)

On commence à parler ça et là de commémorer le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo.

Ce fut en effet le 22 mai 1885 que s'éteignit, en pleine apothéose de gloire, l'artiste prodigieux et comme halluciné, qui, sans grande originalité de pensée, passionnément, en n'yage des événements et de l'évolution d'un siècle qu'il a toujours suivi alors qu'il le croyait guider en porteflambeau, a, pendant plus de soixante ans, lancé, sous le ciel de France, tant de vers orageux ou lumineux, fulgurants ou limpides, tant d'images, d'antithèses, de mots retentissants ou harmonieux, tant de rayons et d'ombres!

Quand il mourut, le poète avait alors quatre-vingt-trois ans, puisqu'il était né à Besançon, en 1802.

J'étais encore très jeune, mais je me souviens fort bien de l'impression que cet événement fit sur mon imagination d'enfant; dans l'émoi confus d'une catastrophe irréparable. Jamais, en tout cas, je n'ai revu les journaux français encadrés, à leur première page, d'une aussi large bande noire.

Nous habitions alors Fécamp. Et, tous les matins, c'était le PETIT JOURNAL, que nous trouvions glissé sous notre porte. Je le déplaçai, le premier, ce jour-là... Je déchiffrai d'un seul coup d'œil le titre énorme qui remplissait toute la largeur de la page encadrée. Et je crois entendre encore ma voix, toute changée, criant dans le couloir sonore: «Maman, maman, Victor Hugo est mort!»

J'étais bouleversé, mais, à vrai dire, sans trop savoir pourquoi, car je ne connaissais guère encore ce qu'était Victor Hugo. Mon livre de lecture, sagement classique, ne citait du poète qu'une seule ballade, assez banale et sans couleur; la Grand-Mère. Et j'avais dû apprendre par cœur, me semble-t-il, parce qu'on nous les avait dictées à l'école, les meilleures strophes du fameux «Lorsque l'enfant paraît...» C'était tout ce que j'avais entrevu des deux cent mille vers du poète!

Mais, malgré cela, ce nom de Hugo, évoquait en moi, sans doute par la magie de quelques paroles entendues, un homme extraordinaire, une sorte de prophète, pareil à ceux de mon Histoire Sainte, un génie couronné et visionnaire, frémissant de pitié pour les misérables et fulminant des anathèmes contre les tyrans. Il faut dire aussi que j'avais vu, sur la couverture verte d'une édition populaire, par livraisons, de l'Année terrible, dont le premier fascicule gratuit nous avait été remis, un jour, par notre porteur de journaux, le portrait du vieux poète, se détachant, sur un fond tragique de guerre et d'incendie, les bras croisés sur sa redingote, la tête penchée, avec son puissant front olympien couronné d'une cimeterre blanche, et ses yeux fixes, profonds et tristes; et j'avais éprouvé aussi sa noire signature, énorme, violente, impérieuse, qui s'abrait, en travers, tout le bas de l'image. Cette théâtrale présentation d'une œuvre que j'ignorais, — mais dont le titre m'impressionnait parce qu'il s'accordait avec tous les récits de guerre qui avaient enveloppé mes premières années — avait suffi, à l'enfant imaginaire et sensible que j'étais alors, pour vouer à cet aïeul grave, dont le nom sonore était tracé en caractères si puissants, une sorte d'admiration un peu craintive.

Ce que furent les funérailles nationales que, pour des raisons peut-être autant politiques que littéraires, l'on fit à cet écrivain, fort grand certes, mais qui semblait alors jouir d'une sorte de culte et d'une immortalité hors classe, je l'ai vu sans doute en ce temps-là, mais je l'oubliai vite. Et, c'est plus tard seulement que j'ai vraiment pu imaginer, sur d'autres lectures, ce cortège de deuil royal, escorté de l'Étoile au Panthéon le corbillard des pauvres, sur lequel l'auteur des «Misérables» avait voulu que le transportât.

Mais, puisque j'écrivais aujourd'hui, en cette simple causerie, de m'en tenir à ce qui subsiste, de l'époque même, en mon esprit d'enfant, j'avoue que je ne retrouve plus que deux antiques souvenirs; car, précisément, les esprits des enfants sont des filtres singuliers qui laissent bien souvent passer les grands faits, pour ne retenir que des détails d'un autre ordre.

Le premier trait qui, dans les récits de la mort publiés par le journal, frappa ma conscience d'enfant scrupuleux et pieux, c'est que, y disait-on, la famille de l'agonisant avait écarté de son chevet la visite du cardinal de Paris. Celui-ci, en effet, inquiet du destin d'une âme égarée et charitablement oublié de l'attitude irréligieuse que le poète avait sans cesse accentuée pendant le dernier tiers de sa vie, avait cru devoir tenter cette démarche, qui ne fut pas agréée. Et, pour ma part, j'en conçus alors, sans le dire à personne, un véritable chagrin.

Mon autre souvenir est scrupuleusement pittoresque. Dans le compte rendu de ses derniers moments, je me rappelle clairement que l'on prêtait au moribond cette étrange et suprême parole: «Je vois une grande lumière sombre...» J'étais, je le répète, trop petit et trop peu familier avec les livres de Victor Hugo pour pouvoir apprécier l'ingéniosité opportuniste, en un pareil moment, d'une telle phrase, vé-

Premier article, qu'on croirait écrit par un Canadien-Français de 60 ans.

LE JOURNAL

(Du TEMPS)

L'homme ne se distingue pas seulement par la faculté de boire sans soif, mais par le don qu'il possède en propre d'une curiosité insatiable. Par elle, dans l'incessant écoulement des choses, il cherche à s'accrocher au présent: curiosité au comptant chez les concierges, à terme chez les savants, statique à la police judiciaire, dynamique à la commission Stavisky, aérodynamique en politique étrangère. Pour la satisfaire, le «bon gorille» s'est répandu en découvertes, parole, dessin, écriture, imprimerie, télégraphe, téléphone et autres truchements merveilleux. Et il a inventé, de surcroît, le journal, qui les met tous à son service. C'est bien à tort qu'on l'a appelé le quatrième pouvoir, il est le premier dans l'espace, ayant conquis le monde, et peut-être dans le temps, qui sait? Qui sait si, quelque jour, un privat-docent allemand, rompu aux plus excellentes méthodes qui, au siècle dernier, présidèrent outre-Rhin à la correction, émondation, réfection de textes anciens, n'établira pas, contrairement à la leçon traditionnelle et par une conjecture hardie, qu'au chapitre troisième de la Genèse «Adam et sa femme», à peine «leurs yeux furent-ils ouverts à tous deux», posèrent leur regard, non sur des feuilles de figuier, mais sur une feuille de chou?

Nourri d'une science moins conjecturale, M. Georges Weill, professeur à l'université de Caen, publie, dans la «Bibliothèque de synthèse historique», sous ce titre: *Le Journal, origine, évolution et rôle de la presse périodique*, la première histoire générale du genre en question, particulièrement depuis le dix-septième siècle où il apparut sous la forme périodique en effet, jusqu'à nos jours où avant le petit déjeuner et les deux principaux repas, comme disent les médecins, il aiguise notre appétit sur la pierre de l'actualité. Pour la première fois, à notre connaissance, paraît sur ce sujet une étude qui dépasse le cadre d'une nation et embrasse l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis, la France, non sans ouvrir finalement des jours sur l'Extrême-Orient, l'Inde, l'Islam et la presse des nègres, avec une patience de recherches, une abondance d'information, une objectivité de présentation qui font de ce travail une œuvre neuve, solide, un peu massive, mais dont l'intérêt se soutient de bout en bout.

Et cette monographie savante à quelque chose de l'épopée. L'auteur eût pu débiter à son tour: «Je chante les exploits des héros de la nouvelle, des capitaines de l'opinion, des Renaudot, des Walter, des Girardin, des Villemessant, des Northcliffe, des Pulitzer, des Berlin, des Hébrard, des Rochefort, des Drumont, aux courages trempés, parfois aux pieds légers, qui donnèrent de rudes combats pour conquérir sur les pouvoirs publics la liberté de la presse.» Le cheval de Troie, en fait, semble un jouet de Noël par comparaison aux plans et machines qu'ils ont dû dresser. De tout temps, ou peu s'en faut, novellistes, gazettiers, journalistes, ont trouvé les gouvernements partagés entre le désir de les faire taire et celui de les atteler à leur fortune. Louis XIII collabora à la GAZETTE de Renaudot, c'est-à-dire qu'en retour d'un double monopole, celui des nouvelles politiques et celui de la publicité, il impose sa volonté et, de temps en temps, sa prose. Richelieu protégea aussi cette publication, à telles enseignes que, en 1633, un numéro dut être entièrement refait pour insérer un long article du cardinal envoyé à moins cinq. Un qui ne dut pas rire, ce jour-là, vous nous en croirez sans peine, ce fut le secrétaire de la «réduction». Louis XIV n'envoie pas de «papiers», mais s'entend, dans les conjonctures désagréables, à dicter le silence. Sous la Révolution même, la liberté de la presse, reconnue en fait, n'en connaît pas moins des hauts et des bas. Robespierre en soutient le principe au club des Jacobins, qui s'en accommodent pour ses amis. La Déclaration, la Constitution de 1793, la proclamation; mais André Chénier et consorts montent sur l'échafaud. On ne s'étonne point que les Anglais l'aient obtenue les premiers, mais après quelles luttes! Censure préventive, répression, n'en sont pas les seules péripéties. La guerre des tarifs, des amendes, des taxes, des impôts, qui avait pour objectif de maintenir les quotidiens à un prix élevé pour en restreindre la clientèle, ne fut pas moins dure à soutenir. Là, comme en d'autres pays, il y fallut opposer les méthodes industrielles et commerciales, et s'évertuer.

L'annonce, selon la remarque de Macaulay, est au journal ce que la vapeur est à la machine. Elle a même devancé Denis Papin. Les imprimeurs de périodiques, même avant Renaudot, en avaient compris l'utilité sonante; mais ils la publièrent, comme lui, dans des feuilles distinctes. Les premiers encore, nous amis les Anglais l'introduisant dans les journaux politiques. Et au dix-huitième siècle elle en assure l'existence. Songez qu'en 1829 encore le prix de vente limitait étroitement le nombre des lecteurs. Les dix-sept quotidiens de Londres n'avaient qu'un tirage global de 40,000 exemplaires; car ils se vendaient 7 pence le numéro. Un grand journal parisien valait, dans le même temps, les charges étant moindres, 1 fr. 10 de notre monnaie actuelle. L'abonnement est de 80 francs par an, soit 400 francs d'aujourd'hui, et sensiblement davantage, compte tenu de la valeur comparée de l'argent aux deux époques. M. Maurice Reclus a excellemment montré naguère comment Emile de Girardin, dans le dessein d'atteindre la bourgeoisie moyenne, lança le journal à 40 francs. Augmentant son tirage, il élevait le prix de sa publicité. Il restait à en stabiliser la recette en l'affermant. Ainsi fit-il. De la sorte, la PRESSE, en 1838, compte 24,000 abonnés, et la ferme des annonces lui rapporte 150,000 francs. Certes, les dédicats sont malheureux et, à cet endroit, se voit la face. Mais

pour informer et discuter, il faut d'abord vivre; et il n'est pas impardonnable que le sacerdoce vive de l'autel. A la vérité, de Girardin n'était pas pétri de scrupules, et de Villemessant encore moins, qui, tapotant du revers de la main un exemplaire du FIGARO, déclarait glorieusement: «Voilà le meilleur numéro que nous ayons eu; pas une ligne qui ne soit payée.» Mais qui peut prétendre que, sans la carte publicitaire, le journalisme eût gagné la partie de la liberté?

Et quelle opiniâtreté technique ne lui fut-elle pas nécessaire et, qu'on nous passe l'expression, quel estomac! La plupart des inventions industrielles, il les a utilisées à grands frais, sans balancer; illustration, photographique, autotypie, il a tout mis en usage, à la conquête de la multitude. Des forêts entières tombent sous la hache du bûcheron. Ronsard, pour remplacer le papier de chiffons, au hasard de multiplier en «boulons» les chiffons de papier. Il a remplacé l'habileté manuelle par la rapidité mécanique. Le 28 novembre 1814, John Walter, directeur du TIMES, utilisant la vapeur, présentait en ces termes triomphants le premier numéro tiré sur les machines de Koenig: «Dans une heure, on n'imprime pas moins 1,100 feuilles.» Maintenant, par l'artifice d'une rotative à deux sorties, c'est 80,000 qu'il faut dire.

Et que dire aussi de la technique intellectuelle? Elle a tout imaginé et tenté pour «aller au peuple», suivant la formule de Victor Hugo. De toute évidence, la doctrine n'a pas été sans céder de plus en plus la place à la nouveauté; on compte désormais les quotidiens qui, à la ressemblance du TEMPS et de quelques autres, demeurent sur le même pied, sans imagerie, des organes d'opinion et d'information. On ne finirait pas, cependant, si l'on prétendait ici suivre à la trace, avec M. Georges Weill, l'ingéniosité et le talent qui l'opposition journalistique a déployés sous les régimes autoritaires, tantôt se réfugiant dans le feuilleton littéraire pour y glisser ses points acérés, comme sous Napoléon I^{er}, tantôt, comme sous Napoléon III, poursuivant, à l'exemple d'un Prévost-Paradol, son œuvre de résistance à travers mille allusions acides qui, à la longue, mordent sur le sceptre. De son côté, la presse populaire s'est ingénieusement répétée. D'Emile de Girardin et de Dutacq elle avait hérité le roman-feuilleton. Découpé avec adresse, il ne manque point son coup. «Quel était ce bras? Quelle était cette main? La suite au prochain numéro.» On ne sait plus guère aujourd'hui que, en 1838, le Capitaine Paul, d'Alexandre Dumas, amenait au Siècle 5,000 abonnés de plus. Et à peine connaît-on que, trente ans plus tard, dans la presse à un sou, Gaboriau, Richebourg, de Montpén, Jules Mary, faisaient monter ou baisser le tirage de 50,000 ou 80,000 exemplaires, suivant que le nouveau roman prenait, ou non, sur le public. En Angleterre, pour étendre la main sur lui, lord Northcliffe, dans le DAILY MAIL, à la fin du siècle passé, renouvelle le protocole du quotidien; première place et grandes manchettes à l'extrême pointe de l'actualité, suprématie des faits sensationnels, reportages à fracas, pages de magazine, concours, etc. Mais les États-Unis l'ont dépassé de loin, sous Pulitzer et Hearst; numéros de 40 à 60 pages et plus, titres flamboyants, tracts, rationalisation, standardisation, syndicats offrant nouvelles, articles, feuilletons, recettes de cuisine, «dernière heure», copie manuscrite, dactylographie, voire pages toutes composées et «flans» prêts au tirage, clichés de publicité, dessins, caricatures propres à se multiplier dans un ensemble de «journaux à la chaîne».

A la fin de son ouvrage, M. Georges Weill se demande si ceci ne tuera pas cela, si la technique n'aura pas raison de l'esprit. Déjà, la T.S.F. au journal imprimé impose la concurrence du journal parlé. Croirait-on que cet historien intrépide n'hésite même pas à poser la question de la valeur morale de la presse? A en parler sans passion ni illusion, le journal, à cet égard, tient de la réalité qu'il reflète. C'est de la vie en fusion, entraînant pêle-mêle grandeurs et servitudes, beautés et scories. Et, par une conséquence presque paradoxale, plus il jouit de la liberté, chèrement acquise et déjà disputée, plus une moyenne de vérité se dégage de la diversité des intérêts et de la contrariété des opinions, par l'effet de la discussion et de la polémologie. Au demeurant, qui s'y serait attendu? le troisième chapitre de la Genèse nous apporte encore quelque éclaircissement sur ce point. Quand le Seigneur connut qu'Adam et Eve avaient mangé du fruit de l'arbre défendu, il fit réflexion que l'homme devenait comme lui, sachant désormais le bien et le mal. A son avis, l'avantage était divin. Seulement, il y faut joindre l'esprit critique.

Hippolyte PARIGOT

La peur du micro

Elle fut telle chez le comte Apponyi, l'un des principaux orateurs hongrois, que celui-ci ayant, l'autre jour, à prendre la parole au studio, fut dans l'impossibilité de prononcer une parole parce qu'il ne voyait pas les auditeurs. Le chef de la station fit rassembler aussitôt tout le personnel environnant. On massa les appariteurs dans le fond de la pièce et même on plaça le cerbère de l'immeuble, qui est un homme corpulent, devant le micro pour dérober la vue de l'appareil à l'orateur. Les auditeurs n'apprirent qu'ensuite la raison pour laquelle la voix du comte Apponyi leur avait paru un peu étouffée. C'est que celui-ci avait, non pas un beuf sur la langue, mais un concierger sur le micro.

L'emprise de Hitler

Quand il prend l'étranger à partie, le führer a tout le peuple allemand derrière lui

La NATION BELGE a publié récemment cette lettre de son correspondant particulier à Berlin:

Adolf Hitler ayant enfin, dans le cadre d'une de ces manifestations catapultées dont les nazis ont le secret, «délivré» la Sarre qui ploya durant quinze ans «sous le joug et les persécutions», la grande politique va reconquérir son droit de primauté.

Cependant, je voudrais pouvoir me pencher quelques instants sur les événements qui ont fait de la Sarre, région triste et obscure où la misère a toujours été le lot des masses, une terre de liesse et d'enchantement. D'aucuns, parmi vous, se demanderont, non sans raison, comment il se fait que, dans un pays où abondent marxistes et catholiques, le Führer ait été accueilli en triomphateur et libérateur. A ceux-là je répondrai que, malgré le paupérisme dont l'extinction n'est guère proche et l'accroissement du nombre des sans-travail, simultanément imputable à certaines manifestations saisonnières, aux difficultés que soulève la raréfaction des matières premières et à la pénurie des devises qui entrave les échanges commerciaux, le nazisme reste profondément ancré dans l'âme populaire.

On peut avancer que dans un pays où toute liberté vraie a été bannie, où l'opinion est dirigée et où il est recommandé d'être conformiste si l'on veut pouvoir subvenir, sans anicroche, aux besoins de sa famille, l'analyse des sentiments des masses se heurte à des obstacles insurmontables et que, dès l'instant où la contrainte est la règle acceptée, les problèmes s'évanouissent. Sans doute. Mais nous tenons à faire observer que si la politique intérieure, religieuse, paysanne et économique du troisième Empire n'est pas acceptée de tous, tous les Allemands, par contre, sont parfaitement d'accord avec les principes qui régissent la politique étrangère de la dictature nationale socialiste.

Lorsqu'il s'adresse à l'étranger, Adolf Hitler peut être sûr d'avance de l'approbation de la quasi-unanimité de son peuple. Le nationalisme naziste répond essentiellement à un état d'âme allemand dont il aurait tort de contester l'existence. Il est interdit dans la nouvelle Allemagne de n'être pas patriote; cependant, on peut être d'avis que cette interdiction était de celles qui s'imposaient le moins. En effet, les masses, et les classes ouvrières les premières, ne demandaient qu'à faire la preuve de leur patriotisme. Il a simplement suffi au Führer de leur rendre les rênes pour qu'aussitôt ces foules, se débarrassant des oripeaux noirs, roses ou rouges dont les partis les avaient affublées en vertu de principes égoïstes reposant exclusivement sur la lutte des classes, se parent des couleurs nationales noir-blanc-rouge couronnées de la croix gammée. Lorsque les nazis organisent des manifestations qui ne concernent que la politique intérieure, les masses commandées de corvée n'obéissent qu'à contre-cœur. Elles ne rechignent pas ouvertement parce qu'il leur en cuirait et que les cellules sont là qui veillent à ce que chacun parte du bon pied. Mais sonnez-leur le rassemblement pour qu'elles assistent à des discours où l'on dit son fait à l'étranger auquel on déclare la paix à l'allemande, et vous les voyez accourir, se presser et se bousculer pour ne pas en perdre une miette.

On a tellement répété à ces gens qu'ils étaient les parias du monde, qu'ils n'étaient que de misérables coolies et qu'ils avaient droit sur la terre à une tout autre place que celle qu'ils occupent, qu'ils le croient et qu'on ne les en fera plus déborder. Cette propagande a donné naissance à un état d'esprit qui veut que les asiettes mal remplies, les souliers éculés, les vêtements élimés, les maladies, les envies rentrées, les besoins insatisfaits, bref tous les maux qui peuvent s'abattre sur un pauvre être humain et lui rendre la vie odieuse, sont le fait de l'étranger. Mon coiffeur, qui est un brave homme ne demandant qu'à vivre en paix avec tout le monde, cessant de me raser, m'apostropha l'autre jour en ces termes:

— Enfin, Monsieur, pourriez-vous me dire pourquoi on nous traite comme l'on nous traite, pourquoi on tolère ce qui se passe à Memel, pourquoi on ne veut pas que nous nous unissions à l'Autriche et que nous exportions librement nos produits à travers le monde? Voudriez-vous me dire ce qu'on aurait dit dans le monde si, au lieu de l'Italie, c'était été l'Allemagne qui eût décidé de partir en guerre contre l'Abysinie?

Mon coiffeur, je le souligne, est un être éminemment pacifique. Mais peut-on discuter librement avec un homme armé d'un

rasoir qui a pris préalablement le soin de vous emprisonner dans un capuchon de toile blanche?

Les masses germaniques sont nationalistes à tous les degrés de l'échelle sociale, et ce n'est pas encore demain qu'elles changeront. Ceux qui, récemment, ont écouté le discours du führer haranguant, à Munich, les fonctionnaires du parti qui venaient de prêter serment, ont été surpris de constater que les seuls applaudissements spontanés s'adressaient aux tirades qui visaient l'étranger. Lorsque Hitler s'adresse à l'étranger, les masses le comprennent parce qu'entre elles et lui s'insinue immédiatement un fluide que nous appellerons le fluide du germanisme, et qui aide à la compréhension réciproque. C'est une affaire de sang, et dans pareil moment l'auditeur saisit mieux encore la véritable pensée de l'orateur qu'il n'entend les paroles qu'il prononce.

En vérité, on fera bien de se faire à cette idée que le peuple allemand est solidement uni au führer, qu'il fait corps avec lui et que, lorsque Hitler parle, c'est l'Allemagne tout entière qui parle par sa bouche. Les foules ont conservé pour cet homme une véritable vénération. Elles n'approuvent pas toujours ses méthodes, mais elles sentent en lui un maître, ne pour dominer et vaincre. Comment d'ailleurs le verraient-elles sous d'autres yeux alors que l'histoire de ces deux dernières années lui a donné raison? Au début, il y eut du flottement parce qu'on redoutait que «l'étranger» n'intervint. En février 1933, on se disait:

— Les nations étrangères vont se liguer contre nous, elles vont exiger la dissolution des légions, réclamer des garanties exceptionnelles, faire ceci, faire cela.

Georges BLUN

Excuses

— Je vous ai fait attendre un peu, mesdames, mais, excusez-moi, je viens d'un endroit où vous ne pouviez guère aller pour moi!

— Oh! monsieur Gontran!!!
— Pourquoi cet air éfarouché? Je viens de chez le photographe!

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nous prix. Tél.: LA 3121. (c)

L'acier au manganèse, marque «Sorel», d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chemilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc. est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (c)

Ne dites pas que l'opinion de la presse vous laisse indifférent... Mais abonnez-vous à

L'ARGUS DE LA PRESSE VOIT TOUT. Les plus anciens Bureaux d'extraits de Presse du monde entier, fondés en 1870. L'ARGUS vous tiendra au courant de ce qui paraîtra sur vos travaux, votre activité, votre firme, etc. dans la presse mondiale. Correspondants dans toutes les grandes capitales. Réduction de 10 p. 100 à ceux qui s'abonnent par l'entremise de l'Ordre. Envoi du bulletin d'abonnement sur simple demande. 37, RUE BERGÈRE — PARIS, 14e

LES AFFAIRES SOMMAIRE — MARS-AVRIL 1935. Organisation des entreprises: Le service des ventes. — R.-C.-F. Dantès. Biographie d'homme d'affaires: Jean-Baptiste Renaud. — Pierre-Georges Roy. Attention délicate d'un marchand... Vos employés sont vos collaborateurs... La crise économique et le placement. — P.-H. Guilmet, M. A. Comment faire parler les chiffres (de parole). — G.-Arthur Flinck, G.G.A. Un concours qui stimule les ventes... ABONNEMENT: Un an, \$2; six mois, \$1. LES AFFAIRES, 10, ave des Pins, Bergerville, Québec. Veuillez m'envoyer LES AFFAIRES pendant trois mois à compter du numéro dont le sommaire est reproduit ici. Si, à ce moment, je ne vous ai pas pris d'interrrompre le service, vous serez autorisé à me facturer un abonnement d'un an. NOM OCCUPATION ADRESSE C. P.

L'ORDRE est édité par les Éditions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

LES CONFÉRENCES

Courteline aux « chanquiers »

La plupart des conférenciers que Les Soirées littéraires de Montréal nous ont présentés cette année ont entrepris, et presque toujours mené bien, la tâche de présenter un auteur ou un compositeur et de donner une idée d'ensemble de son œuvre.

M. Penverne a, comme bien d'autres, un auteur de chevet. Et comme ceux qui préfèrent un écrivain à tous les autres au point de se nourrir presque quotidiennement de son œuvre, ou du moins d'y revenir aussi souvent que leur permettent leurs loisirs, il a voulu connaître tout le monde de l'excellence de son choix en faisant connaître les raisons de sa préférence.

M. Penverne a pris Courteline au point de se joindre sans hésitation à ceux qui classent le père de Bouhoroche avec Rabelais et Molière. Personne n'est obligé d'accepter cette opinion, mais personne ne refusera d'admettre que Courteline occupe une place plus qu'honorable parmi les auteurs comiques, littéraires ou dramaturges.

Afin de mieux communiquer son admiration pour le virulent caricaturiste des femmes, des ronds-de-cuir, des militaires et des hommes de profession libérale, le conférencier ne trouve rien de mieux que de lire de longs passages de son auteur favori. Il nous présente les principaux personnages et les fait parler eux-mêmes.

Il serait trop long de reprendre en détail le programme des Alouettes, qui ne comprenait pas moins de vingt chansons; mais je suis heureux d'avoir l'occasion de dire tout le bien que je pense de ce groupe qui s'est préparé longtemps dans le silence et le travail avant de se révéler au public.

Il resterait à parler de l'allocution de M. Montpetit. Il suffit de dire qu'un bon président d'honneur qu'il soit être, M. Montpetit a su avec grâce distribuer des compliments à tout le monde, les auditeurs en recevant leur part, tout

comme le conférencier, les chanteurs et la société qui a organisé les intéressantes soirées auxquelles nous avons assisté cet hiver. Ne terminons pas cependant sans remercier M. Montpetit de l'hommage qu'il a rendu au directeur de l'ORDRE. En effet, sur une simple suggestion de celui-ci, les chanteurs de M. O'Brien ont donné une tournure plus française au nom de leur groupe; il s'appellait auparavant le Quatuor Alouette; c'est aujourd'hui le Quatuor des Alouettes.

Georges LANGLOIS

L'avenir de la monnaie

Dixième conférence de M. Hornbostel

Le conférencier rappelle qu'au cours des leçons précédentes il a surtout cherché à discerner la nature profonde des phénomènes monétaires et le sens de leur évolution. Cette évolution s'est réalisée dans une direction très différente de celle qu'avaient prévue les classiques, et les conceptions traditionnelles de l'équilibre économique ont été fort ébranlées par les expériences les plus récentes.

L'étalon-or a perdu une partie de sa souveraineté internationale. Il est discuté et s'il se maintient encore en fait dans de nombreux pays, on s'accoutume progressivement à se passer de lui. La monnaie est devenue singulièrement élastique, et la théorie quantitative, malgré sa pureté de lignes, n'est plus qu'une ombre sans puissance. Impossibilité de déterminer le niveau des prix, impossibilité de réaliser un équilibre automatique entre la production et la consommation, impossibilité de croire à la régularisation des échanges internationaux, voilà les fruits amers d'une connaissance plus approfondie des phénomènes économiques.

Le déclin de la monnaie, après les triomphes du 19^e siècle, doit-il nous permettre de nous abandonner à un pessimisme résigné? M. Hornbostel ne le croit pas. Il rappelle les erreurs commises par la branche pessimiste de l'école classique, et l'infirmité par les faits des hypothèses de Ricardo, Malthus et Stuart Mill.

M. Hornbostel ne croit pas non plus au triomphe des conceptions optimistes d'un Bastiat ou d'un Leroy-Beaulieu. La vie des peuples ne s'accommodent ni de l'optimisme ni du pessimisme. Elle est en perpétuel mouvement. Dans le devenir il n'y a point de règles précises, point d'automatisme, mais une série de luttes, d'efforts, d'équilibres perdus et retrouvés.

Le conférencier croit cependant qu'on peut distinguer des tendances, mais les phares de l'esprit humain ne peuvent percevoir bien avant la brume qui nous enveloppe.

L'avenir de la monnaie est-il dans le retour à la suprématie de l'or, à la liberté intégrale des échanges? M. Hornbostel ne le pense pas.

Doit-on envisager pour les temps futurs des systèmes plus souples où l'or jouera encore un rôle important, mais moins décisif, avec un étalon variable? Sans doute, mais pour un temps seulement et pour certains pays.

Doit-on envisager un étalon tabulaire où les variations des prix seraient corrigées par l'adoption d'une table basée sur des nombres indices? Peut-être, mais que de difficultés!

Les monnaies deviendraient-elles purement immatérielles, purement nationales? En arriverait-on à une distribution réglementée ou à l'instrument des paiements ne sera plus qu'un simple bon? L'avenir est impénétrable et conserve tous ses secrets.

Chaque hypothèse peut être vraie pour un temps, pour un groupe de pays. L'avenir lointain

QUESTIONS DE LANGUE

CENT, CENTIN, SOU. — Ces mots ont trouvé chacun des défenseurs. Les uns sont pour le mot cent, d'autres pour centin, et plusieurs enfin tiennent à répandre l'usage du mot sou.

Comme je suis en faveur de l'un de ces mots de préférence aux deux autres, je dirai ce que je pense de l'emploi de chacun.

CENT. — Ce serait une erreur que d'adopter ce terme. Bien que provenant d'une racine latine, il est anglais. Ce n'est pas en se servant de mots anglais que l'on épura au Canada le vocabulaire français.

Si l'on adoptait cent, comment le prononceraient-ils en français? De quel genre serait-il? Il devrait être masculin, et cependant il est couramment employé au féminin avec une résonance contraire à son origine: donnez-moi une centne. Son usage ne pourrait qu'entraîner la confusion, comme la chose s'est déjà produite dans le cas d'un chèque envoyé aux Etats-Unis. Comment trouver la différence entre six cents (piastres) et six cents (cents)?

SOU. — C'est le nom vulgaire donné en France à la pièce de cinq centimes qui est les 5/100 du franc. Dans notre pays, six sous, trente sous et trois sous signifient respectivement les 5/100, les 25/100 et les 75/100 de la piastre. Songe-t-on aux difficultés sans nombre auxquelles se heurterait le commerce si, dans la province de Québec, on disait maintenant cinq sous, vingt-cinq sous? Il y aurait confusion entre les deux valeurs données au mot sou. Si je donne dix sous, je ne donne en réalité que la valeur de 8 cents et 1/3 de notre monnaie.

CENTIN. — Notre monnaie toute moderne étant décimale, centin convient bien comme désignation de la centième partie de l'unité principale qui est la piastre. Tel ne serait pas le cas avec le mot sou. L'abréviation du mot centin pourrait être la même que celle de cent: c.

Centin est déjà en usage au Canada. On lui reproche de ne pas être de langue française, parce qu'il ne se trouve pas dans le dictionnaire. Peut-on dire que sa consonance n'est pas française? Il se rapproche de la prononciation du mot centime. Des dictionnaires français renferment des mots comme les suivants: railroad, railway, wattman, five-o'clock, reporter, water-closet, wagon, jockey-club, wharf, interview, revolver, speech, square, etc.

Les auteurs de ces dictionnaires hésiteraient-ils à accepter le mot centin s'il était en usage chez plus de deux millions de Français au Canada?

Pour ces raisons, je propose que le mot centin soit employé de préférence à cent, qui est anglais, et à sou, qui ne convient pas.

Permettez-moi de citer, pour finir, un extrait de la conférence intitulée: A propos de Néologismes. Laité par le docteur Albert Chevrier, le 30 novembre 1925, devant les membres de l'Association technologique d'Ottawa:

« Je passe maintenant sur un terrain un peu plus risqué. Tout de même je m'y avance sans crainte, sans toutefois trop escompter que mes vues seront unanimement agréées. Elles valent cependant la peine de s'y arrêter un instant.

« Nous avons la traduction officielle du mot « cent », traduit en français par le mot cent: « one cent », un cent.

« Or, au mot cent on lit dans Larousse: cent, dix fois dix. Autrement dit, cent veut dire cent unités. Nous nous échappe. Quant à l'avenir immédiat, il dépend surtout des mystiques, de l'évolution morale et sociale des peuples, car, en dernière analyse, c'est à un jugement moral et social que conduisent les conclusions des études monétaires comme en général de toute l'économie politique.

avons donc le même mot qui veut dire en même temps dix fois dix et la 10^e partie de dix. Cela prête à la confusion. Par exemple, dans l'expression quinze cents d'œufs, avons-nous affaire au chiffre de mille cinq cents œufs, ou au nombre d'œufs que l'on peut acheter pour quinze cents? Voyons un autre exemple. La farine se vend aujourd'hui à \$4.13 le cent, soit un cent le cent de plus que sur le marché d'hier. Mais j'avouerai qu'en lisant cet exemple et en donnant au mot cent l'accent anglais, il ne saurait y avoir de méprise. Mais pourquoi prononcer un mot à l'anglaise pour être mieux compris en français? Ma question vous montre le ridicule de notre situation comme puristes, comme Français. Nous avons ici un exemple de paronymes prochains qui peuvent entraîner des confusions regrettables et qui nuisent à la pureté de la langue. C'est un défaut à éviter.

« Etudions un moment l'étymologie de certains mots. Voyons surtout comment certains mots latins ont donné naissance à deux termes différents, selon l'emploi qu'en ont fait le peuple ou les savants, pour mieux saisir le bien-fondé de ma suggestion. Confidentia a donné confiance et confidence; caritatem a donné charité et charité; potionem a donné poison et potio; liberare a donné libérer et livrer; decima a donné dime et décime; et nous avons une certaine d'autres doubles du même genre.

« Je me demande alors quelle raison d'ordre étymologique nous empêcherait de tirer du mot latin centum deux mots différents: cent et centin, tous deux signifiant clairement que l'un n'est pas l'autre, que cent veut dire cent unités et que centin veut dire la centième partie de cent. Le mot centin est un néologisme populaire employé un peu partout. Nous abandonnerions ainsi le sou qui vaut moins que le centin, et nous mettrions de côté le mot cent qui irait trouver le mot « yard », son congénère.

Adjutor FRADET

N. de la R. — Dans une lettre que nous avons reçue hier, M. Fradet écrit: « Après y avoir mûrement réfléchi, je crois que le mot sou est maintenant trop en usage pour le combattre. D'ailleurs, c'est un substantif bien français. » — P. B.

Logique

Quelqu'un disait: — Il ne faut pas se laver les dents, ça les déchausse. — A ce compte-là, riposta Tristan Bernard, il ne faudrait pas se laver les pieds non plus, ça les déchausse bien davantage!

Le « Mois »

Le MOIS publie dans son dernier numéro (mars 1935) les articles suivants: Rassurons la France, par le général Gorecki, président des Anciens combattants de Pologne; Le principe corporatif et l'agriculture, par M. Walter Elliott, ministre britannique de l'Agriculture; Le chômage, par Adrien Marquet, ancien ministre du Travail; Climat du théâtre, par Max Reinhardt; Les difficultés de faire vivre un théâtre lyrique en France, par Georges Ricou; Le traitement par la sympathique, par le docteur Georges Schœngrun.

En outre on trouve dans ce numéro du MOIS, revue d'informations internationales, une quarantaine d'études sur toutes les questions d'actualité (politique, économique, vie sociale, lettres, arts, sciences).

Pour obtenir le MOIS s'adresser à ses représentants canadiens: LIBRAIRIE WILFRID MÉTHOT, 325 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal. Envoi d'un numéro spécimen sur réception de \$1.

L'incomparable plébiscite...

LE HURON se demande avec intérêt si la pratique de l'inénarrable plébiscite, devenue si courante en Europe, ne finira pas par s'étendre au beau continent américain. Depuis quelques mois, le rédacteur-scalpeur ne peut plus ouvrir une gazette sans y trouver l'annonce prochaine d'un plébiscite à tel ou tel endroit de cette vieille Europe, qui semble tomber dans un aimable gâtisme tout simplement intellectuel. Le Huron commence à en avoir assez et il ne se cache pas pour le dire. On peut être authentique descendant des guerriers rouges et avoir le droit de dire sa façon de penser sur les événements internationaux. C'est pourquoi le Huron supplie ses concitoyens de ne pas tomber dans l'erreur fatale du plébiscite qui ne démontre rien, sauf les hautes capacités organisatrices de quelques individus. Nous avons en bonne terre huronne suffisamment de « télégraphes » sans qu'il soit besoin d'augmenter encore leur nombre, sous des prétextes divers. Le contempteur des Facès-Pâles a encore assez de confiance dans le jugement de ses contemporains pour croire que ces derniers ne se laisseront pas emporter par la fièvre du plébiscite.

portance aux yeux des Germains... et des autres.

Le succès des Allemands en matière de consultation populaire peut laisser rêveurs les gens sérieux. Toujours est-il que le plébiscite offre un grand attrait aux descendants des hordes teutoniques, parce que jusqu'à présent il s'est invariablement terminé à leur avantage. Du jour où la chance tournera, plus personne en Allemagne n'osera parler de plébiscite bien-aimé. On essaiera autre chose.

Mais en attendant, on ne parle que de ça dans la douce Germanie. Le Huron, désireux de prouver sa bonne volonté à un peuple qui ne fait que protester de ses intentions pures, suggère donc que l'on procède, une fois pour toutes, à un plébiscite gigantesque qui règlera toutes les questions pendantes entre les nations. Puis, cela fait, on nous fichera la paix avec les appels au peuple.

Le Huron propose donc: que l'on tienne un plébiscite pour savoir si les populations noires des Etats-Désossés votent pour leur retour à l'Afrique ou pour la création d'une république nègre dans le Sud des mêmes Etats; qu'on en tienne un autre pour permettre aux sept millions et demi d'Allemands de décider si l'on doit rattacher les Etats-Désossés au Vaterland bien aimé (Hauptmann aura droit à quatre bulletins de vote, par faveur spéciale); que les Irlandais déclarent à qui doit appartenir la ville de New-York et si il n'y a pas lieu de rebaptiser la métropole et de l'appeler Nouveau-Dublin. Le Huron suggère aussi que l'on vote en Italie pour savoir de façon indéniable si l'Allemagne doit revenir en bloc à l'Italie, parce que le Reich fit autrefois partie de l'empire romain, et que l'on vote en Allemagne pour savoir si l'Italie doit rentrer dans le giron du Saint-Empire romain germanique dont elle s'est détachée. Toujours perspicace, le rédacteur-scalpeur estime qu'il aurait lieu de voter en Angleterre, qui voudrait peut-être bien redevenir possession des ducs de Normandie, et en France, qui recherche peut-être un roi descendant des Angevins. On pourrait continuer la série des plébiscites par un appel populaire au Canada en demandant aux citoyens, consentants ou non, s'il est temps de supprimer les politiciens ou s'ils n'ont pas des droits imprescriptibles sur la Louisiane, et l'on pourrait terminer par un plébiscite mondial pour déterminer enfin! si le monde n'en a pas assez des dictateurs, du bolchevisme et des nazis de M. Hitler.

On peut se demander en âme et conscience si ce sont les Etats-Désossés qui copient l'Allemagne en matière d'expériences sociales et économiques, ou si c'est le contraire. Mais la Germanie a un immense avantage sur le premier pays, c'est qu'elle est dotée d'un « Brain Trust » de soixante-six millions d'individus. Comme « Kolossal », ça se pose un peu là. Comme ce « Brain Trust » est un peu malaisé à consulter, en raison même de son importance, on ne le consulte plus du tout. Un petit groupe d'individus s'est chargé de la tâche ingrate de former un « Super Brain Trust » comme on dit en langage américain. Le seul commun dénominateur qui existe encore entre la masse et ses dirigeants, c'est l'amour invétéré que l'un et l'autre professent pour le plébiscite — dirigé, bien entendu, mais beaucoup mieux que l'économie de M. Roosevelt.

On peut se demander en âme et conscience si ce sont les Etats-Désossés qui copient l'Allemagne en matière d'expériences sociales et économiques, ou si c'est le contraire. Mais la Germanie a un immense avantage sur le premier pays, c'est qu'elle est dotée d'un « Brain Trust » de soixante-six millions d'individus. Comme « Kolossal », ça se pose un peu là. Comme ce « Brain Trust » est un peu malaisé à consulter, en raison même de son importance, on ne le consulte plus du tout. Un petit groupe d'individus s'est chargé de la tâche ingrate de former un « Super Brain Trust » comme on dit en langage américain. Le seul commun dénominateur qui existe encore entre la masse et ses dirigeants, c'est l'amour invétéré que l'un et l'autre professent pour le plébiscite — dirigé, bien entendu, mais beaucoup mieux que l'économie de M. Roosevelt.

« Notre ville s'est donné un tuteur », dit le NOUVELLISTE. « Elle lui a conféré des pouvoirs lui permettant d'enrayer le gaspillage. Deux ans de ce régime ont donné de tels résultats que la majorité du conseil, appuyée par tous les corps publics, n'a rien trouvé de mieux, par ce temps de crise, que de demander à la législature de prolonger de trois ans le terme d'office du contrôleur des finances.

« Le même remède ailleurs donnerait probablement de tout aussi bons résultats. » Ce que le NOUVELLISTE appelle ici le tuteur, c'est le fonctionnaire qu'on appelle dans certaines villes le gérant (manager) et qu'on pourrait plutôt qualifier d'intendant. Puisque ce fonctionnaire a enrayer le gaspillage à Trois-Rivières, ne pourrait-il pas l'enrayer ailleurs? — O. A.

LE HURON

Le « town manager »

« Notre ville s'est donné un tuteur », dit le NOUVELLISTE. « Elle lui a conféré des pouvoirs lui permettant d'enrayer le gaspillage. Deux ans de ce régime ont donné de tels résultats que la majorité du conseil, appuyée par tous les corps publics, n'a rien trouvé de mieux, par ce temps de crise, que de demander à la législature de prolonger de trois ans le terme d'office du contrôleur des finances.

LES ROMANS DE L'HISTOIRE

...Y avait un prisonnier...

(Du FIGARO)

LORSQUE, au soir du 20 décembre 1815, Mme de Lavalette, appuyée sur sa petite fille, son mouchoir sur les yeux et les épaules tremblantes, apparut dans la petite cour de la Conciergerie, sortant du cachot de son mari, les gendarmes du poste, à l'exemple de leur officier, se levèrent respectueusement.

Elle passa sans les voir. Ils la regardèrent conter les douze marches de l'escalier, droite dans sa robe de mérinos rouge, la tête enfoncée sous son vaste chapeau empanaché de plumes noires. A la porte, elle attendit les porteurs de sa chaise qui étaient sans doute allés boire un verre, le factionnaire la regarda longuement, la vit enfin monter dans la chaise et celle-ci s'éloigna...

Au poste, les langues allaient leur train. Ces gendarmes, c'étaient tous des soldats de l'Autriche, ils savaient quelle corvée les attendait le lendemain, et d'avoir vu passer cette femme avec sa petite fille avait achevé de les révolter.

— Alors, c'est pas assez d'avoir fusillé Ney et Labédoyère? Celui-là, on va le guillotiner...

— Pauvre petite femme... Tu sais qu'elle est allée demander sa grâce au « Gros ». Oui, c'est Marmont qui l'a menée

avec lui; faut croire qu'il a des remords, le Raguse.

— En tout cas, pour ce que ça a servi...

— Le roi encore peut-être qu'il ne pouvait pas... Mais la duchesse d'Angoulême, tu comprends ça, toi? Elle avait qu'un mot à dire, et quand la petite s'est jetée à ses pieds, elle ne l'a même pas regardée... Enfin qu'est-ce qu'il a fait, Lavalette?

— Il a fait que, quand l'empereur est revenu, avant même qu'il soit rentré à Paris, il a repris la direction des Postes. Usurpation de fonctions, qu'ils ont appelé ça... Dis donc, depuis 1802 qu'il les avait usurpées, celles-là... Ah! m'sis qu'est-ce qui se passe?

Des cris affolés sortaient de la prison; on y entendait courir des gardiens, battre des portes. Une voix de femme s'élevait, suppliante... Quelques instants plus tard, tout devenait clair: Mme de Lavalette avait, au cours de sa visite, changé de vêtements avec son mari; c'était celui-ci qui, un quart d'heure auparavant, était passé devant les gendarmes, dans la robe de mérinos rouge et sous le chapeau à grandes plumes. Et maintenant, effarée d'avoir été si vite découverte, la pauvre femme, revêtue de la robe de chambre de son époux,

tenait tête à tout le monde, cherchait à gagner du temps pour que son sacrifice n'eût pas été vain. Mais déjà des gendarmes étaient partis dans toutes les directions à la recherche de la chaise à porteurs, déjà certains revenaient, disant que dans la nuit noire et pluvieuse, on perdait sa trace au coin du quai des Orfèvres. Alors Mme de Lavalette cessa de parler et de supplier et, sûre qu'on ne l'avait pas rattrapé, elle se mit à rire, mais à rire, à rire d'un rire poignant comme un sanglot...

De la chaise à porteurs, à l'entrée de la rue de Harlay, Lavalette, guidé par son ami Baudus, avait abandonné sa fille, sauté dans un cabriolet qui l'attendait. Le cocher le regardait en riant; c'était un autre de ses amis, le comte de Chassenon. Par les petites rues noires du faubourg Saint-Germain, le cabriolet avait filé à toute allure, emportant Lavalette qui se débarrassait de la robe et revêtait un costume de domestique.

Quand il fut habillé, la voiture s'arrêta. C'était au coin de la rue Plumet, que nous appelons aujourd'hui rue Oudinot. Il descendit; Baudus prit les devants, en important bourgeois suivi de son domestique, et tous deux s'éloignèrent sous la pluie, sans que Lavalette se doutât de l'endroit où l'autre l'emmenait.

Au coin de la rue du Bac et de la rue de Grenelle, Baudus dit à son pseudo-domestique:

— Je vais entrer là. Pendant que je parlerai au concierge, passez dans la cour,

prenez l'escalier à gauche jusqu'au troisième étage, là le corridor à droite, et attendez qu'on vienne vous chercher.

Quand Lavalette, qui avait suivi docilement ces instructions, entra dans le corridor, une femme l'y attendait. Elle ouvrit la porte d'une mansarde où elle le fit entrer en lui faisant signe de ne pas faire de bruit. Il y avait sur une table un papier lui recommandant le silence, une bouteille de vin, des savons, des pantouffles et des livres. Et la porte se referma, sans que Lavalette eût pu poser une question. Il ne savait qu'une chose, pour avoir reconnu l'immeuble: c'est qu'il était au ministère des Affaires étrangères, et, abruti de fatigue et d'émotions, il ne cherchait même pas à comprendre pourquoi.

C'était une histoire qu'il ne connut que par la suite, et romanesque; à souhait: M. Bresson, directeur de la comptabilité du ministère, et sa femme avaient été sauvés sous la Terreur par de braves gens qui les avaient cachés. Mme Bresson avait fait vœu de rendre le même service un jour, si cela était en son pouvoir, à un condamné politique.

Tous ses amis connaissaient ce vœu, Baudus le premier. Il n'avait pas prononcé le nom de Lavalette que les Bresson avaient dit: oui. Ils risquaient gros. Son évocation avait fait une énorme sensation, non seulement à Paris, mais dans la France entière. La police avait envoyé partout son signallement, les barrières de Paris étaient fermées, les postes frontières renforcés. Une récompense de 15,000 francs était promise

à qui ferait connaître la cachette du fugitif. Les royalistes enrageaient. Les bonapartistes et libéraux et, avec eux, tout le peuple de Paris toujours prêt à applaudir qui berne la police, ne se tenaient pas de joie. Chaque jour qui passait ajoutait au ridicule des chercheurs.

On interpellait à la Chambre. Lavalette, dans sa mansarde, pensait-il au sort de sa femme? Elle était au secret et malade, avec une seule crainte, qu'on rattrapât son mari. Et sa fille, cette gamine de treize ans? Ses camarades de l'Abbaye-aux-Bois l'avaient mise en quarantaine; certaines mères de famille menaçaient de retirer leurs enfants si on les laissait en contact avec cette « petite scélérate ».

Il y avait près de trois semaines que cela durait, et dès le premier jour les Bresson s'étaient inquiétés de mettre en lieu sûr leur réfugié, sachant bien qu'ils ne pourraient indéfiniment le garder. Déjà, ils avaient dû mettre leurs domestiques dans la confidence; ces braves gens avaient juré la plus grande discrétion, mais enfin il suffisait d'un mot maladroite. On était à la merci de quelqu'un qui prit peur. Et il n'y avait au vrai qu'un moyen de sauver Lavalette: le faire fuir à l'étranger.

Qui s'en chargerait? On chercha et on trouva. Ce fut un général anglais!

Le respect que les Anglais avaient pour Napoléon, ils l'avaient, et les militaires spécialement, pour ses soldats. Le général Wilson, des troupes d'occupation, n'hésita pas. Avec la complicité de deux de ses officiers et d'un autre de ses compatriotes, il

fit faire par un tailleur un uniforme de colonel anglais, se procura à son ambassade deux passeports, l'un au nom du général Wallis (lui-même), l'autre du colonel Losack (Lavalette).

Et un beau soir, le 8 janvier, Lavalette quitta les Affaires étrangères, accompagné par Bresson, gagna rue du Helder le logis d'un des Anglais, s'y habilla, et au petit matin partit en voiture avec le général Wilson en grand uniforme.

Le général Wilson et ses deux officiers en furent quittes pour trois mois de prison à leur retour. Lavalette attendit sa grâce jusqu'en 1822. Et cette affaire ne fit qu'une victime, celle qui naturellement aurait mérité toutes les récompenses: la pauvre Mme de Lavalette qui devint folle pour le reste de ses jours.

Sa vie s'était arrêtée le 20 décembre 1815.

Il y avait quarante ans, lorsqu'elle mourut, en 1855, qu'elle vivait avec une unique préoccupation:

— Prenez ma main, disait-elle et voyez comme je suis faible. Je ne pourrais plus retenir le géolier.

Georges GIRARD

A consulter, sur cette dramatique affaire, les deux volumes anciennement parus de J. Lucas-Dubretton: L'Évasion de Lavalette (Hachette), et Jean Lorédan, Mme de Lavalette, née Beauharnais (Perrin).